

QU'EST-CE QU'UNE DROGUE ?



On appelle « **drogue** » toute substance qui modifie la manière de percevoir les choses, de ressentir les émotions, de penser et de se comporter. Les dangers liés à l'usage varient selon les substances, les individus, les façons de consommer, les quantités, etc. Les différentes substances peuvent être classées selon leur statut juridique, leurs effets ou encore leur dangerosité.

DES DROGUES LÉGALES ET ILLÉGALES

Il existe des drogues autorisées mais réglementées, comme l'alcool et le tabac ou encore certains médicaments, et des drogues interdites dont la loi proscriit l'usage et la vente, comme le cannabis, l'héroïne ou la cocaïne. Enfin de nouvelles drogues apparaissent sur le marché sans que leur statut soit encore clairement défini.

L'autorisation ou l'interdiction d'une drogue n'est pas strictement fondée sur sa dangerosité. D'autres facteurs entrent en ligne de compte (histoire, culture, intérêt thérapeutique...).

DES EFFETS DIFFÉRENTS

Les drogues sont également classées selon le **type d'effets** qu'elles procurent.

- « **Dépresseur du système nerveux** » : elles agissent sur le cerveau en ralentissant certaines fonctions ou sensations. Un ralentissement de la fonction respiratoire et l'endormissement sont souvent des effets secondaires de ces drogues.
- « **Stimulant** » : elles accroissent les sensations et certaines fonctions organiques comme le rythme cardiaque ou encore la sensation d'éveil... Leur action « stimulante » est souvent suivie d'un contrecoup avec par exemple des sensations inverses de fatigue et d'irritabilité.
- « **Hallucinogène** » : elles modifient les perceptions visuelles, auditives et corporelles. Ces modifications sont très dépendantes du contexte et de la personne qui utilise de telles drogues.
- « **Stimulants-hallucinogènes** » : elles stimulent les sensations et certaines fonctions organiques tout en produisant des distorsions des perceptions, mais de manière moins marquée qu'avec un hallucinogène.
- Les drogues difficiles à classer (on parle par défaut de « **perturbateurs** ») : elles peuvent avoir les effets de plusieurs des catégories précédentes sans avoir rien de spécifique.

La dangerosité d'une drogue n'est pas reliée à son type d'effet. Dans chaque catégorie, il y a des drogues dont les risques sont différents et d'importance variable.

DES DANGERS DIFFÉRENTS

La **dangerosité** des drogues est une autre manière de classer les drogues. Se pose alors le problème des critères de dangerosité retenus. Parmi ceux-ci, il peut y avoir notamment la dépendance (physique et/ou psychologique), la toxicité pour la santé, le risque d'accident, ou encore la « nocivité sociale » (délinquance, coût des soins, coût pour la collectivité, etc.). Le potentiel de dangerosité d'une drogue n'est pas forcément le même d'un critère à l'autre.

On retrouvera toutes ces classifications dans le document présent sur le site des réseaux de santé ADDICA et CARÉDIAB : les différentes classifications des substances psychoactives.

Les effets et risques d'une drogue dépendent également de la personne qui la prend et du contexte de consommation. Ces classifications sont une généralisation d'une réalité beaucoup plus complexe.